

BULLETIN MUNICIPAL N° 2 - 2024

# LE SAINT-JEANTAIS

JUIN 2024

## CONTACTS



64 Avenue des Pyrénées  
09100 Saint-Jean-du-Falga



05.61.67.92.50



mairie@stjeandufalga.fr



ville-saintjeandufalga.fr



## AGENDA

14, 15 et 16/06 : Fête de St Jean

15-06 : Concours de Pétanque

06-07 : Fête de Joucla

Vendredis 19 et 26-07 : Marchés  
gourmands

21-07 : vide grenier

Vendredis 2-08 et 9-08 : Marchés  
gourmands



Directeur de la publication : Michel DOUSSAT  
Rédaction : membres de la commission communication

## DANS CE NUMÉRO :

01 **EDITO**

02 **INFOS MUNICIPALES :**

- LA MAIRIE SE RECONSTRUIT
- LE BUDGET
- COEUR DE VILLE - CONCESSIONS
- CELEBRATIONS & COMMEMORATIONS

03 **SAINT JEAN BOUGE !**

- LES ASSOCIATIONS
- SPORTS

04 **DOSSIER - FONDATION EMMAUS**

05 **LE FEUILLETON DE ST JEAN**

06 **INFOS PRATIQUES**



Suivez toute l'actualité de notre ville  
sur @ ville-saintjeandufalga.fr

Rejoignez nous :





Saint-Jeantaises,  
Saint-Jeantais,

L'été 2024 approche !

Cette période estivale annonce la reprise des festivités dont les marchés gourmands. Ces manifestations annoncent souvent la fin d'un cycle de travail et la préparation pour beaucoup d'entre nous du temps des vacances, du temps du repos.

Comme à l'accoutumé nous serons heureux, avec l'équipe municipale de vous retrouver pour partager ces moments de convivialité. A celles et ceux qui vont, durant ces deux mois d'été, bénéficier de leurs congés - ô combien mérités et si chèrement gagnés en 1936 tout comme d'autres avancées sociales qu'il convient de préserver - je souhaite de bonnes et agréables vacances.

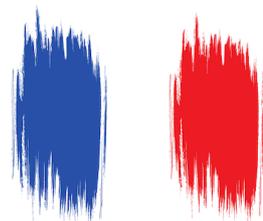
La période sera sans doute plus calme en matière de décisions, mais pas pour la continuité des travaux. Durant la première partie de l'année qui se termine, le Conseil Municipal a poursuivi son travail sereinement, préparant les semaines et les mois à venir. Le gros chantier de rénovation de la mairie avance normalement et nous pouvons compter sur l'investissement de chacun pour réintégrer un lieu sécurisé aux normes, accessible, fonctionnel dès le début de l'année prochaine.

Nous continuons et continuerons à tenir notre ligne de conduite concernant nos préoccupations principales : la propreté, l'entretien des espaces verts et des biens communaux.

Pour conclure, je tiens à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous des vacances sans doute bien méritées, les plus agréables possibles en famille ou avec des amis et enfin oublier pour un moment les tracas de tous les jours.

Bonnes vacances !

Le Maire,  
Michel DOUSSAT



# INFOS MUNICIPALES



## LA MAIRIE SE RECONSTRUIT

Le bâtiment de la Mairie fait l'objet de travaux majeurs de réhabilitation.

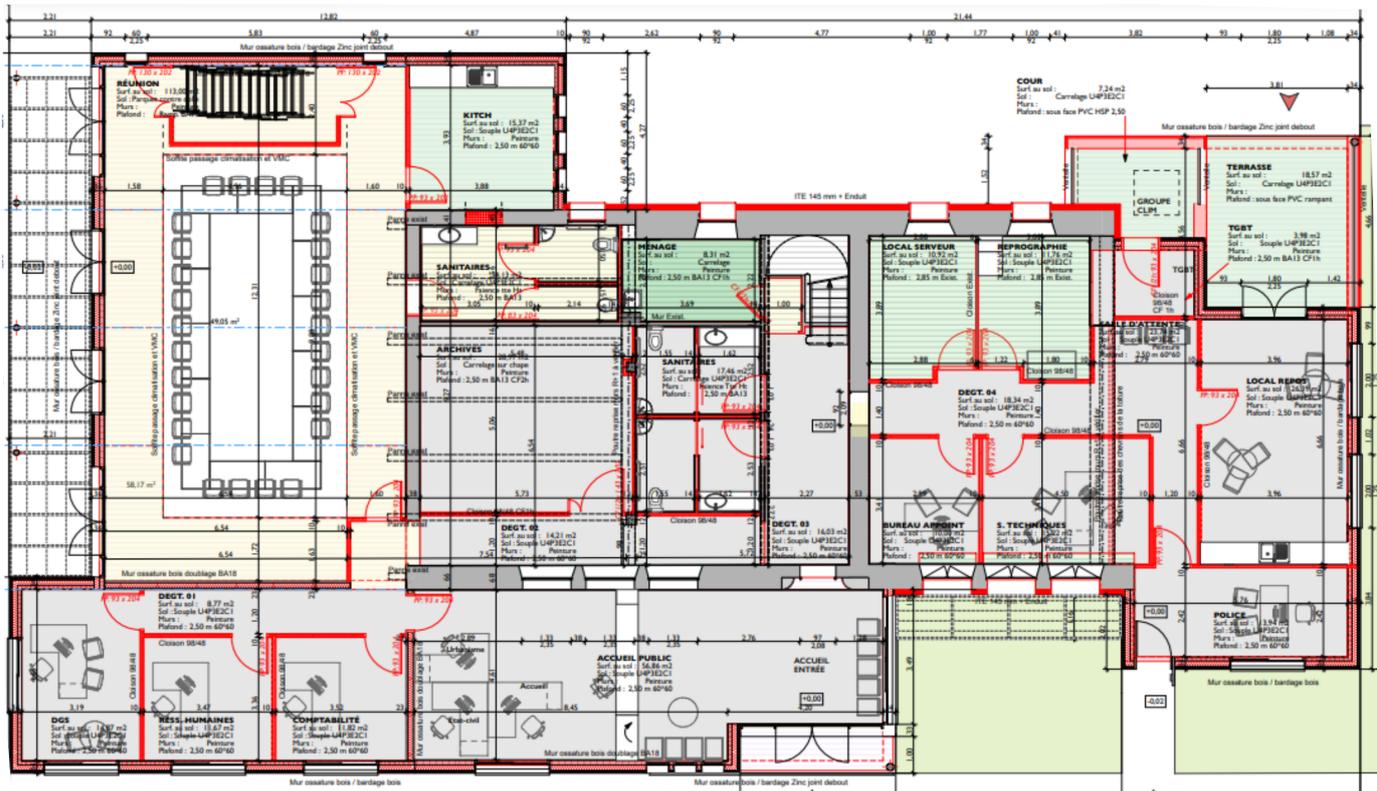
Ce projet bénéficie du soutien de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du SDE09 ainsi que de la CCPAP à hauteur de 60% de subventions. L'objectif principal de cette réhabilitation est une rénovation structurelle et énergétique, mise en accessibilité et extension de la Mairie.

Cette réhabilitation ambitieuse permettra d'offrir de nouveaux espaces de travail. Avec une conception écoresponsable, l'extension sera un exemple de construction durable pour les années à venir et répondent aux attentes du dispositif fonds vert. Les travaux avancent à grands pas.

Du côté de l'extension, l'ossature bois vient d'être posée et l'on devine déjà bien la forme de la future Mairie. La fin de cette rénovation est prévue pour l'hiver 2024.



### Plan de l'intérieur



## BUDGET 2024 MAINTENIR UN SERVICE LOCAL DE QUALITE



Ce 10 avril, le budget primitif 2024 a été adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité. Ce budget est le reflet du débat mené lors de la commission des finances de mars, dont les idées générales retenues :

- Des dépenses de fonctionnement scrutées à la loupe.
- Des recettes de fiscalité locale budgétées
- Maintenir le rythme des investissements pour entretenir et améliorer notre patrimoine.

Le budget primitif a été voté à l'équilibre autant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement.

Le budget 2024 en 2 chiffres :

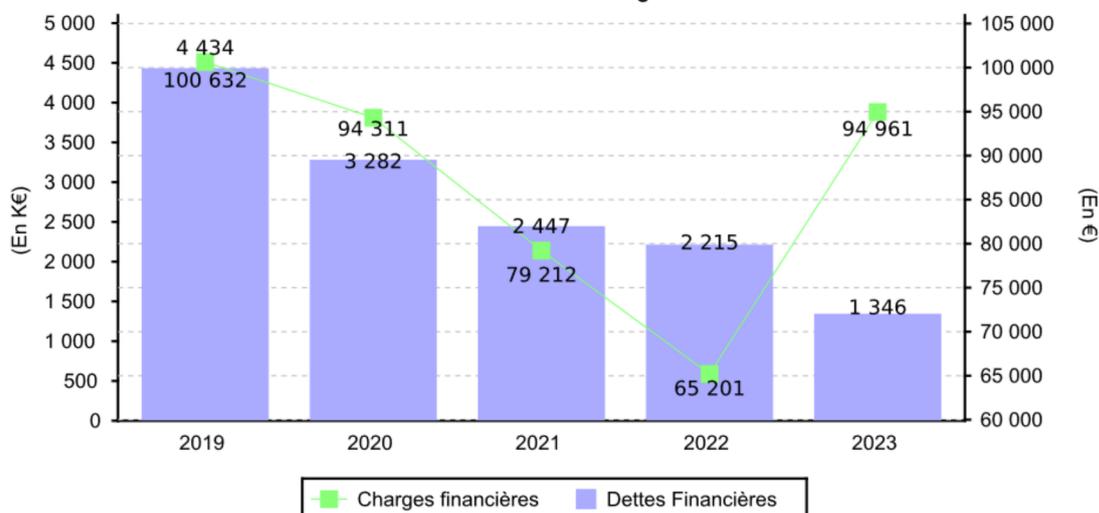
- 2 695 K€ en investissement
- 3 114 K€ en fonctionnement

L'en cours de la dette par habitant est de 489€ en 2023, contre 600€ sur la moyenne de la strate, dans les recettes l'autofinancement est toujours présent.

### Evolution financière de 2019 à 2023

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	2 328 352	2 609 829	2 582 644	2 646 253	2 605 063		-1,6 %	11,9 %
Charges réelles de fonctionnement	2 259 150	2 052 961	2 031 442	2 087 078	2 307 235		10,5 %	2,1 %
Capacité d'autofinancement brute	69 202	556 868	551 202	559 175	297 828		-46,7 %	330,4 %
Capacité d'autofinancement nette	-196 101	-331 407	-284 875	328 835	-561 845		-	-186,5 %
Dépenses d'équipement	896 625	448 395	386 203	1 042 642	493 976		-52,6 %	-44,9 %
Dettes financières	4 433 790	3 282 304	2 446 598	2 214 799	1 345 762		-39,2 %	-69,6 %
Fonds de roulement	979 466	666 438	632 041	1 408 047	652 953		-53,6 %	-33,3 %
Trésorerie	971 267	634 732	591 898	1 397 201	682 206		-51,2 %	-29,8 %

### Évolution des dettes et des charges financières



L'encours des dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cette encours se traduit au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

## COEUR DE VILLE

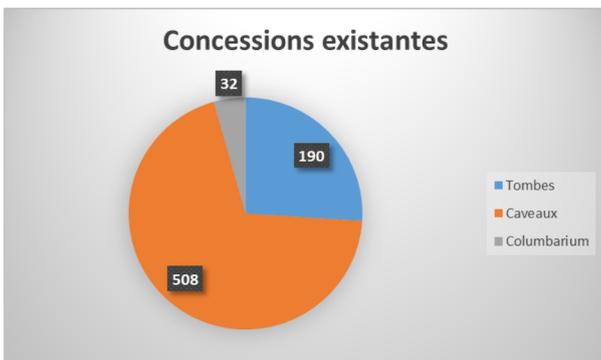
### ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, PROGRAMMATIQUE ET FINANCIERE DU PROJET DE REQUALIFICATION ET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

Dans l'objectif de reconstruire une identité communale à travers la requalification et la restructuration des espaces publics, une étude de pré programmation réalisée en Octobre 2020, complémentaire à la démarche «Bourg-centre» a permis de définir des grands principes d'aménagements visant la création d'un cœur de ville, inexistant aujourd'hui. Le projet actuel présenté par le Bureau d'études toulousain "Dessein de Ville" vise à redonner une cohérence au cœur de ville en créant un centre structuré et dynamique autour des différents pôles grâce à un espace public organisé avec désimperméabilisations des sols, et végétalisations des espaces. Les élus de Saint-Jean-du Falga souhaitent aujourd'hui mettre en place un programme d' action pour répondre aux enjeux actuels de la commune.



## CONCESSIONS

Le cimetière étant ancien, il compte plus de 730 concessions construites. Nous disposons de concession en terrain (tombe et caveau) et de cases dans les columbariums. Une concession est soit une concession de famille, collective, individuelle .



De plus, il a été mis en place un bac de déchets verts (fleurs, plantes) et un autre pour les pots afin de ne pas mélanger tout pour le compost et le tri. En 2023, des plantations ont été faites pour végétaliser un peu plus le cimetière.

Pour l'instant, et tant qu'il y a encore de la place, les concessions en terrain (tombe et caveau) sont vendues à perpétuité alors que les cases du columbarium sont trentenaires.

Notre cimetière a la spécificité d'accueillir la chapelle et surtout ses peintures classées inscrites à l'inventaire des monuments historiques. Par conséquent, avant toute construction de caveau, il faut déposer une déclaration préalable comprenant le plan de la concession, les matériaux utilisés ainsi que les couleurs choisies. À moins de souhaiter construire un caveau très original, l'Architecte des bâtiments de France donne toujours un avis favorable.



## CELEBRATIONS ET COMMEMORATIONS



### 13 Février : Inauguration du groupe scolaire

Les mots de Monsieur le Maire :  
Notre conseil municipal se fait un devoir de veiller à l'éducation de la jeunesse et de lui offrir les meilleures conditions d'accueil.  
"Cette école que nous inaugurons aujourd'hui prend, à nos yeux, figure de symbole. L'école est le berceau de la République, soyons donc fiers de cet établissement et prenons en soin"



**13 Février :** Marilyne AUGERY a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale dans l'échelon argent pour ces 22 ans passés au service de la commune. Cette médaille a été attribuée par Monsieur le Sous Préfet



Les anciens combattants en Afrique du Nord du Comité FNACA ont participé aux cérémonies commémorant l'anniversaire du cessez le feu en Algérie du 19 Mars 1962 et de l'Armistice du 8 mai 1945. Mr le Maire a eu la satisfaction de remettre le diplôme d'honneur de porte drapeau à Richard DOUSSAT. Depuis sa création en Mars, Richard s'est impliqué dans toutes les missions de la FNACA. L'attribution de ce diplôme témoigne de la reconnaissance que suscite ce long investissement.



# SAINT JEAN BOUGE !



Marche solidaire  
au profit du CCAS



Loto

Soleil d'Automne



Soirée Cabaret



Repas annuel FNACA



Coupe de France  
Tournoi de Pétanque



St Jean Loisirs Country

Métiers d'Art  
Deux St Jeantaises à l'honneur



Journée Séniors et Sécurité  
Routière



Foire de  
Printemps

St-Jean-du-Falga  
Parking de l'école  
10h-18h

Produits  
du terroir  
Artisanat  
Animations

Accueil Jeunesse LE&CGS



# MMA



# LE SPORT A ST JEAN



Le KBOXING EVO était qualifié pour le championnat de France benjamin avec Loris Docoïto . Ce dernier a gagné 2 combats et s'est hissé à la 3ème place.

Samedi 13 avril, Jason POLYDOR (Professionnel en MMA ) était à St Jean pour un stage d'une journée.

Cela a été une réussite totale avec plusieurs clubs invités. Un gala international entre la France, la Suisse et l'Espagne s'est déroulé le 11 mai à Laroques d'Olmes où 7 enfants et 9 adultes ont participé. Deux autres compétitions sont à venir en juin.

La coopération Villeneuve Saint Jean XV existe depuis la saison 2022/2023, ce qui a lancé une nouvelle coopération et unité. Le club navigue entre les villages de Saint Jean du Falga et Villeneuve du Paréage. Cette collaboration a permis aux membres de se rapprocher et de partager une passion commune pour le rugby. Les joueurs se retrouvent sur le terrain pour s'entraîner et honorer les couleurs noirs blancs verts. Malgré les différences initiales, petit à petit, tout le monde apprend à se connaître et à apprécier les qualités de chacun.

Entre les matchs palpitants et les moments de camaraderie partagés, le Club de Rugby du VSJ continue de grandir, unissant les gens à travers leur amour du jeu et de leur club. Le club arrive à se maintenir en Régionale 2 pour le plus grand bonheur de ses membres ! Nous espérons continuer sur cette belle lancée et espérons aller le plus loin possible la saison prochaine.



# RUGBY



# FOOT BALL



L'Etoile Sportive de Saint-Jean du Falga a terminé samedi 27 avril sa 3ème édition du Tournoi "Claude Guillemain" qui a été une grande réussite tant sur le plan sportif qu'humain. Près de 300 enfants ariègeois, des catégories U7 à U11, ont foulé les pelouses de Saint-Jean du Falga et réalisé + de 200 matchs. Le Sport Adapté ainsi que tous les bénévoles de l'association se sont dévoués pour que cette édition soit aussi belle que ce qu'elle ne l'a été.

Depuis le début de cette année 2024, l'école de foot réalise elle aussi de belles actions éducatives et citoyennes aux travers d'entraînements à thèmes ou activités réalisées avec les enfants ainsi que le projet d'échanges avec la gendarmerie sur la thématique du harcèlement. Lafaye Marvin, éducateur diplômé au club, a dispensé le dimanche 24 mars 2024 un cours de "Fitfoot" au foyer Rural de Verniolle, dans le cadre du Grand Défi Vivez Bouger en lien avec les écoles et l'A.L.A.E.

Nous recherchons activement un éducateur diplômé pour s'occuper des U14 Régional 1 la saison prochaine ; l'Assemblée Générale sera le vendredi 21 juin à 19h00 et nous fêterons le 70ème anniversaire le **samedi 28 septembre 2024**. Une magnifique fête pour l'Etoile Sportive de Saint-Jean du Falga !



# DOSSIER

## LA FONDATION EMMAÜS

L'histoire collective d'Emmaüs démarre en France à la fin des années 40. Alors que le pays se remet difficilement des conséquences de la guerre et compte des milliers de sans-abris, l'abbé Pierre, qui fait l'acquisition d'une maison à Neuilly-Plaisance, s'insurge alors contre le mal logement.

**Appel de l'Abbé Pierre**

**1954 Février -**

En 1954, la France traverse une grave crise du logement. L'hiver est glacial et des milliers de personnes dorment dans la rue. Le 1er février, l'abbé Pierre, révolté, lance à la radio un appel à la solidarité qui provoquera un élan de générosité historique et poussera le gouvernement enfin à agir.

En 1999 Emmaüs Labarthe sur Lèze examine de près le projet d'implantation d'un groupe Emmaüs en Ariège car la communauté de Labarthe manque de place et sature. Des donateurs ariégeois s'adressent à Labarthe pour des collectes de matériel mais cela oblige les camions à parcourir de trop longues distances. Le public de l'Ariège doit se déplacer de loin pour venir au bric-à-brac de Labarthe. De ce triple constat naît l'idée de créer un groupe en Ariège, constitué d'une communauté et d'un bric-à-brac. Un groupe de 20 personnes (dont des saintjeantais) se montre intéressé par la présentation que les responsables et membres du bureau de Labarthe (dont Fabien Paul) font d'Emmaüs Pamiers.



La salle Eden (salle de lotos) de la commune va répondre rapidement à une 1ère demande. Le plus important pour lancer l'activité étant de trouver un local assez grand et aux normes, cette salle sera louée pour l'été. L'Ariège accueille alors les premiers compagnons qui débutent les ramassages. Tout l'été, la structure accueille des camps de jeunes internationaux (Etats-Unis Afrique Pologne...), logés à la maison des œuvres. Ce sont 50 jeunes bénévoles qui se succéderont tout l'été par roulement au tri et à la vente.

Bilan : Emmaüs est viable en Ariège, le conseil d'administration constate qu'en plus de répondre à une demande, le grand déballage fonctionne. Malheureusement la salle des lotos n'est pas disponible assez régulièrement et il faut déjà penser à un nouveau local. Dominique Faure (UNIMAG), bien connu dans le bassin appaméen propose un local derrière son magasin « la foir' fouille ». Après quelques travaux et l'accueil de nouveaux compagnons, le « bric à brac » ouvre ses portes ; lieu de vente de la Communauté pour tous les objets (vêtements, linge, livres, bibelots, vaisselle, etc...) reçus en don. Les compagnons quittent la maison des œuvres. Ils seront logés pendant 2 ans dans des chambres louées au Foulon avant de s'installer dans les locaux de Faurejean suite à un incendie.

Ces locaux seront inaugurés en 2003 suite à l'installation définitive d'Emmaüs avec 12 à 14 compagnons qui vivent ensemble, mais chacun dans son espace personnel : chambre, mobil-home ou caravane.

### Création de l'Association Emmaüs

Après avoir établi durablement le lieu de vie des compagnons, le temps de réfléchir au bric à brac revient.

Les locaux commerciaux sont coûteux et mettent en péril la viabilité économique. Il faut alors penser à acheter pour consolider et rentabiliser l'existence du groupe.

C'est là que la solidarité du mouvement et spécialement l'engagement de Toulouse avec son responsable Loïc Le Goff font leur preuve.

Un projet d'acquisition / construction d'un bric-à-brac et d'un lieu de vie est décidé pour un montant global de 800 000 euros dont le groupe de Pamiers ne possède pas le premier sou. La solidarité du mouvement en finance la moitié tandis qu'Emmaüs Pamiers misant sur son avenir et sur son expérience naissante, emprunte l'autre moitié sur 18 ans à 3 000 euros par mois de remboursement. Le bric à brac de Pamiers sera donc le point d'ancrage d'Emmaüs en Ariège, et Saint Jean du Falga la première communauté.

### Contre le gaspillage alimentaire

D'importants travaux s'ensuivent : aménagement de la salle impasse du pigeonier, de la maison à Saint Jean du Falga avec main dans la main les compagnons, amis et responsables aidés d'artisans construction de l'entrepôt.

La structure s'étend en visant plus grand dans le département. Pour les 50 ans de l'appel de l'Abbé Pierre, la décision est prise de racheter une friche industrielle en vente à Lavelanet, en 2007 pour développer les valeurs de l'association.

Après la création de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques, Emmaüs conçoit et promeut la contribution environnementale textile, votée en 2007. Une filière se met en place : pour chaque article textile acheté, une éco-contribution est prélevée afin de constituer un fonds destiné à financer la gestion et la prévention des déchets textiles. Vertex a été créée en 2010.

C'est une plateforme de tri textile qui collecte plus de 2000 tonnes de vêtements dans des groupes Emmaüs, associations caritatives et structures d'insertion région en vue de leur recyclage (chiffons d'essuyage, isolant, vente boutique en local international). Aujourd'hui le groupe VERTEX compte 85 salariés. Le textile est trié en fonction de la qualité pour être transformé en isolant (brevet Emmaüs) ou vendu dans les relais de Lavelanet, Tarascon, Auterive ou Foix. 35 % sont revendus dans des boutiques Emmaüs en Afrique.

En 2008 Fabien Paul, devenu administrateur à la CAF de l'Ariège souhaite aider les gens endettés. Constatant que les travailleurs pauvres ne sont pas aidés, la création de SOS Famille devient nécessaire. Cette association constituée de bénévoles vient en aide aux familles en situation d'endettement.

En 2011, la décision est prise de supprimer la salle de loisirs du local saint jeantais pour accueillir les SDF. Depuis Emmaüs Ariège propose ainsi tous les hivers de novembre à avril 14 places d'accueil d'urgence en lien avec le 115.

En 2016, les regards se tournent vers Saint giron. Une aide sociale est en place sur la commune mais pas de ramassage. Un Bail précaire est signé à l'entrée de Saint giron pour le « bric à brac » qui accueille 5 compagnons et des camps de jeunes. Le Conseil d'administration valide l'emplacement qui sera inauguré en 2019, et un nouveau local sera crée en 2020.

### Préserver l'activité de récupération textile

100 pour 1 Toit Ariège a été créé en 2018 : le but de cette association dont Emmaüs Ariège est membre fondateur est de venir en aide à des familles sans papier sans domicile. 100 personnes donnent 5 euros par mois, ce qui permet de prendre un bail pour mettre une famille à l'abri. 250 donateurs à ce jour et 6 familles prises en charge. Mettre les familles à l'abri, les loger, les aider scolairement et administrativement. Ils doivent en contrepartie faire du bénévolat et apprendre le français.

Jardinage : Depuis des années, les compagnons de passage avaient pour habitude et occupation de réaliser des « carrés » de tomates. En 2010, une volontaire en Service civique a fait un travail remarquable qui a donné envie à tous de continuer. Emmaüs a commencé à soutenir les projets de jardinage à partir de 2018. Au départ le but était simplement de nourrir la cuisine et de vendre quelques légumes au bric à brac. Les compagnons ont été formés et un appel à projet a eu lieu pour acheter des pépinières et des motoculteurs. Plus tard avec le PETR, Emmaüs organise des réunions dans le cadre du plan local de l'alimentation. En avril 2023, la construction de la serre débute.

Pendant des années, les compagnons ont organisé des « fêtes » avec les voisins de Faurejean : la fête du légume. Chaque année l'association fait un don par chèque au CCAS pour « montrer l'apport sur un territoire où l'on est bien accueillie » et aider les personnes en difficultés.

Une discussion est en cours avec l'école qui souhaite visiter les serres avec les enfants.

La ferme solidaire est inaugurée en juillet 2023. Cet outil est la réponse à la convention signée avec les « Resto du cœur » qui va permettre la fourniture de 4t5 de légumes à 2euros le kilo pour les 13 centres de l'Ariège.

Début 2024, 2 nouvelles serres permettent finalement de produire toute l'année et ainsi, de mieux répondre aux attentes. Aujourd'hui pour répondre à une demande de plus en plus importante de nombreuses associations, Emmaüs recherche de nouveaux terrains. Pour Fabien Paul il est important d'avoir une écoute dans la commune pour pouvoir être bien intégré. « Il faut être en capacité de faire le lien avec le voisinage ». Et le responsable se félicite du véritable dialogue instauré avec la municipalité en place. Il en résulte de nombreuses actions en lien avec la commune.

**Pour Fabien Paul** il est important d'avoir une écoute dans la commune pour pouvoir être bien intégré. « Il faut être en capacité de faire le lien avec le voisinage ». Et le responsable se félicite du véritable dialogue instauré avec la municipalité en place. Il en résulte de nombreuses actions en lien avec la commune.



Une convention a été signée avec la commune et le Smectom pour réaliser des opérations de « broyat » régulièrement. L'équipe municipale et les particuliers peuvent également déposer des déchets verts non traités. Ces apports sont importants. Ils permettent un apport d'azote bénéfique pour la terre du jardin.

Les nombreux bénévoles saint jeantais trouvent dans la structure une ambiance extraordinaire, une humanité qui étonne, et la possibilité de faire régulièrement de nouvelles rencontres et de partager des chemins de vie. L'association recherche sans cesse de nouveaux bénévoles pour la revalorisation et le réemploi.

En fin d'année, la commune a prêté le stade pour un tournoi de football de compagnons intergroupe. Une manière pour les compagnons de s'épanouir et de se regrouper. A cette occasion plus de 100 convives se sont retrouvés autour d'une paella. Un nouveau tournoi-rencontre des différentes communautés de la région aura lieu cette année à Auch



# VIE QUOTIDIENNE ,CONFLIT AUTOUR DE L EAU DANS LES ANNÉES 1800-1830



*La commune de Saint Jean du Falga est fille de la Grande Révolution de 1789.*

*De ce fait, la nouvelle loi sur les compétences des municipalités, précise leur rôle dans la gestion des biens communaux, dans la répartition, la perception et le versement des contributions, enfin dans la direction des travaux publics y compris ceux qui concerne l'église et le presbytère. Toutes ses fonctions sont déléguées par l'État. A Saint Jean du Falga, comme partout ailleurs, le vote est censitaire, l'électeur devant payer un impôt spécial correspondant au salaire de trois journées. De fait, les pauvres en sont exclus. Dans notre commune, ce sont les paysans aisés ou les artisans qui contrôlent le pouvoir municipal sous la supervision du préfet. , en résumé l'usage de la police rurale, l'organisation du calendrier des récoltes, ainsi que, la tenue de l'État Civil depuis 1792.*

*Ainsi la vie municipale est bercée notamment par les décisions du conseil municipal qui dans sa session du 15 juin 1816, fixe la date limite de fin des vendanges au 11 novembre. Par ailleurs, le Conseil exige que les chemins des vignobles soient nettoyés au frais des propriétaires. Idem pour l'entretien des chemins vicinaux qui traversent la commune.*

*En 1818, la préfecture de l'Ariège impose la réparation du presbytère par un impôt extraordinaire de 116 francs qui s'ajoute au 100 francs déjà accordés pour la réparation de la chapelle, sans oublier le traitement du curé de la paroisse. N'oublions pas non plus que Saint Jean du Falga paye le salaire du Garde Champêtre depuis 1811 et celui de l'instituteur depuis 1834.*

## "CONFLIT AUTOUR DES FONTAINES PUBLIQUES"

*Depuis des temps immémoriaux, les habitants de Rauly utilisaient librement la fontaine publique pour retirer l'eau nécessaire à leurs besoins, soit pour laver du linge, soit pour abreuver leurs bestiaux. Un changement important se produit au début du XIX siècle avec la prise de contrôle de ladite fontaine, par le sieur Jalabert qui l'a racheté dans le cadre de la vente des biens du clergé au chapitre de Pamiers, autrement dit l'Église et qui interdit cet accès à l'eau, ce qui constitue un préjudice intolérable pour les habitants du hameau, les obligeant à se rendre au bord de l'Ariège pour se ravitailler.*

*Mais le chemin étant difficile et souvent dangereux en hiver, le conseil municipal ordonne au sieur Jalabert de rouvrir la fontaine à la population en la remettant dans son état primitif.*

*Un autre conflit surgit dans le quartier de Faurejean en 1824, pour l'usage de la fontaine publique. Pierre DELPLA acquéreur de biens nationaux veut interdire l'usage du point d'eau, mais il se heurte à l'action résolue du conseil municipal, qui affirme le caractère public de l'eau, insistant sur son usage séculaire par la population. Mais le sieur Delpla porte l'affaire devant la cour royale de justice de Toulouse, qui condamne la commune au paiement d'une indemnisation de 123,75 francs en faveur du plaignant.*

*Dépourvu d'argent, Saint Jean du Falga devra lever une imposition spéciale pour honorer cette amende scandaleuse.... Cette histoire révèle l'appropriation par quelques privilégiés de point d'eau communautaire avec le soutien de la justice royale et illustre la résistance du pouvoir municipal pour la défense d'un usage public de l'eau à Saint Jean du Falga dans le premier tiers du XIX siècle.....*



*par Jean Marc Pradille*

# INFOS PRATIQUES

## A LA RENCONTRE DE VOS ELUS



Nous allons organiser des **REUNIONS DE QUARTIERS** dans chaque hameau, les dates vous seront communiquées par flyer dans vos boîtes aux lettres. Nous comptons sur votre présence

## ETAT CIVIL NAISSANCES



ALIAGA LEFEVRE Gabriel, Loup, Patrick né le 22/04/2024

RIVIERE Anakin, Cooper né le 23/02/2024

## DÉCÉS

BERNARD Jacques, Daniel 10/03/2024

COSTES Catherine, Marie 29/02/2024

COUZIN née DELUGA Jacqueline, Etiennette 07/02/2024

DUPUY Janine 26/04/2024

GINGER née CASALIS Florence, Nicole 12/03/2024

JULIEN née GAILLARD Jacqueline 30/01/2024

KOMPANITCHENKO née RADAKOVITCH Hélène 03/05/2024

LAVIGNE née CELMA Carmen, Jeannette, Odette 27/01/2024

LOPEZ Arthur 06/03/2024

MESTRE née LOPEZ Christiane 19/02/2024

MILOUX née LEMELLE Denise, Thérèse,

Jeanne, Odette 10/04/2024

MUSCAT Jean-Claude 13/04/2024

NIÉTO née GARCIA Dolorès 14/03/2024

REGHENAS Olga 28/04/2024

## CADRE DE VIE

### ENTRETIEN DES HAIES ET VÉGÉTATIONS en bordure des voies publiques

La taille des haies, arbustes ou arbres joue un rôle crucial dans leur structuration et favorise leur croissance harmonieuse. En plus de ces considérations esthétiques, la ville rappelle aux riverains que cette action est obligatoire pour la sécurité de tous en bordure des voies publiques.

En effet, La hauteur et la largeur de la végétation doivent être régulées pour éviter de gêner la circulation des véhicules et des piétons. Les plantations trop hautes ou trop larges peuvent obstruer la visibilité des conducteurs, masquer la signalisation routière, gêner le passage des piétons ou encombrer les fils des réseaux aériens.

#### Période de taille recommandée :

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant la nidification, période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres de fin mars à fin août.



### REGLEMENTATION SUR LE BRUIT : Arrêté N° MA-ARR-2018-269

**Article 3 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.



Pas d'eau = pas de moustique tigre



Voici quelques gestes simples et essentiels à renouveler chez soi et qui ne prennent que quelques minutes, en les appliquant vous empêchez les moustiques tigres de vous envahir ! Videz tous les contenants dans lesquels il pourrait déposer ses œufs, même les plus petits (capsules, bouchons de bouteilles). Mettez du sable dans les coupelles sous les pots de fleurs.



**SOYEZ VIGILANTS  
AUTOUR DE CHEZ  
VOUS**



**CONTACTEZ NOUS  
05 61 67 92 50**